

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1195

67 – BAS-RHIN

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE STRASBOURG

Ventes et cessions

882 377 096 RCS Strasbourg.

SIMSE HOLDING.

Forme : Société de participations financières de professions libérales à forme de S.A.S..

Capital : 21575.00 EUR.

Adresse : 1, Rue de Zagreb, 67300 Schiltigheim.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODAC du traité de fusion SOCIETE ABSORBANTE SOCIETE D'IMAGERIE MEDICALE STRASBOURG EUROPE - SIMSE SELAS au capital de 145.260 euros Siège : 1 Rue de Zagreb – 67300 SCHILTIGHEIM RCS STRASBOURG : 518 630 199 SOCIETE ABSORBEE SIMSE HOLDING SPFPL sous forme de SAS au capital de 21.575 euros Siège : 1 Rue de Zagreb – 67300 SCHILTIGHEIM RCS STRASBOURG : 882 377 096 ACTIF APPORTE : 7.048.027 euros PASSIF PRIS EN CHARGE : 3.809.799 euros ACTIF NET APPORTE : 3.238.228 euros EFFET RETROACTIF FISCAL DE LA FUSION : 1er janvier 2024 REMUNERATION DE L'ACTIF NET APPORTE : création de 12.945 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune de la société absorbante à titre d'augmentation de son capital social, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 0,600311850 actions de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée PRIME DE FUSION : 3.099.069,25 euros TRAITE DE FUSION : en date du 13 novembre 2024 déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 15 novembre 2024 et le 15 novembre 2024 au Greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg..